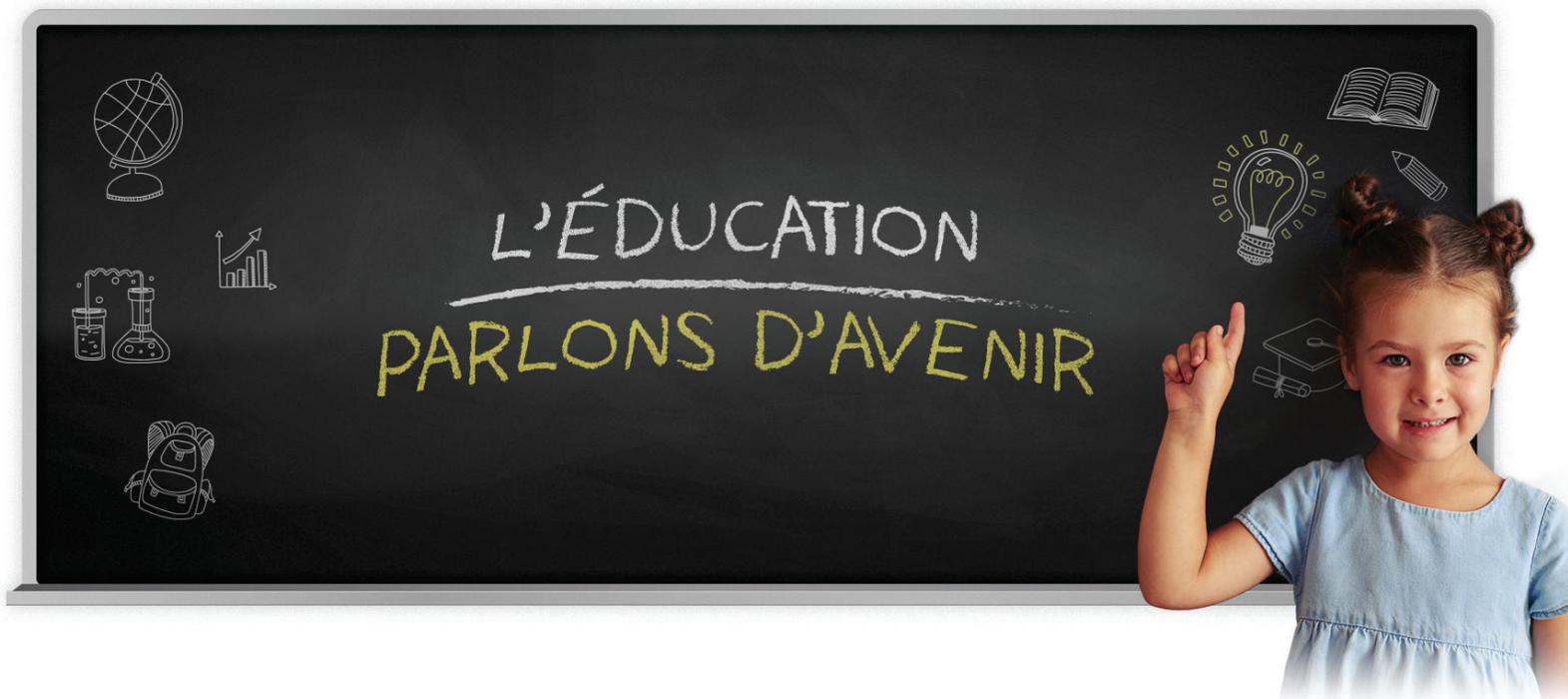


POUR UNE POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE



OBJECTIFS DES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Susciter des réflexions sur ce que devraient être les priorités pour la réussite éducative
- Faire émerger de nouvelles idées
- Développer une vision commune et innovante de la réussite éducative, qui s'inscrit de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte

AXES D'INTERVENTION

Au fil du temps, la recherche a permis de mieux comprendre les facteurs qui favorisent la persévérance et la réussite scolaires et d'agir sur ceux-ci. La présente démarche est fondée sur trois axes et sur des thèmes issus des principaux constats de la recherche.

-  **1** *L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves*
-  **2** *Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite*
-  **3** *Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite*

Pour chacun des axes, des champs d'intervention et des pistes d'action sont proposés, au sujet desquels vous êtes invités à répondre aux questions suivantes :

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes?
- Quels moyens devraient être pris pour les mettre en œuvre?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées?

SOMMAIRE

Septembre 2016



1 L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES

1.1 Une intervention dès la petite enfance

L'apprentissage du jeune enfant débute tôt après sa naissance et il en est de même pour sa préparation progressive à l'école. Si l'on souhaite favoriser la réussite éducative du plus grand nombre d'enfants, il est pertinent de considérer les années qui précèdent l'entrée à l'école.

PISTES D'ACTION

- Renforcer les activités d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques pendant la petite enfance.
- Consolider les interventions effectuées dans les services de garde éducatifs à l'enfance (centres de la petite enfance, garderies, services de garde en milieu familial), particulièrement auprès d'enfants qui sont issus de milieux défavorisés ou qui présentent des difficultés.
- Aider les services de garde éducatifs à l'enfance et les organismes qui travaillent auprès des enfants et des familles à identifier les enfants qui pourraient éprouver des difficultés sur le plan du développement global.
- Améliorer la complémentarité et la concertation des actions entre les services de garde éducatifs à l'enfance et le milieu scolaire au moment de l'entrée à l'école.
- Poursuivre le déploiement de la maternelle 4 ans dans les milieux défavorisés en complémentarité avec les services de garde éducatifs à l'enfance.

1.2 Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

Le climat scolaire, le dépistage précoce, la complémentarité des actions et la concertation des différents intervenants sont des éléments essentiels pour identifier les élèves qui ont des besoins particuliers et leur offrir une réponse adéquate et adaptée.

PISTES D'ACTION

- Repérer très tôt les élèves ayant des besoins particuliers, évaluer leurs besoins et mieux aider leurs parents.

- Revoir l'approche de financement catégorielle pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Évaluer les résultats de l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans les classes ordinaires.
- Intégrer plus d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans les écoles privées subventionnées.
- Porter une attention particulière à la réussite des garçons.
- Soutenir l'intérêt et la motivation des élèves plus doués.

1.3 Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

La capacité d'une école d'intervenir rapidement auprès d'un jeune susceptible de décrocher est déterminante dans la prévention de l'abandon scolaire.

PISTES D'ACTION

- Créer dans les écoles des équipes multidisciplinaires responsables de la réussite des élèves pour mieux aider ceux qui sont à risque.
- Commencer le parcours scolaire plus tôt ou allonger la période de fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification.
- Mieux outiller les jeunes du secondaire par rapport à leur orientation scolaire et professionnelle.
- Améliorer les transitions entre les différents niveaux et parcours scolaires.

1.4 La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques est une condition essentielle à la réussite éducative. Elle ne peut être assurée que par l'enseignant et les ressources professionnelles complémentaires qui le soutiennent. L'enseignant a la responsabilité de mettre en œuvre son savoir, son expertise et les diverses ressources à sa disposition au bénéfice de l'élève.



PISTES D'ACTION

- Améliorer la préparation et la formation continue des enseignants pour mieux répondre aux besoins des élèves dans des classes de plus en plus hétérogènes.
- Favoriser le développement de pratiques pédagogiques innovantes basées sur des connaissances issues de la recherche.
- Créer un organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances dans le milieu de l'éducation, à l'instar de l'Institut national d'excellence en santé, pour assurer le développement des expertises et des meilleures pratiques.
- Reconnaître l'autonomie des enseignants et valoriser davantage leur profession au Québec tant auprès des futurs enseignants que dans l'ensemble de la société.
- Proposer la création d'ordres professionnels pour soutenir le développement et consolider l'expertise des différentes professions liées à l'enseignement et à la pédagogie.
- Examiner l'évaluation des apprentissages dans le parcours scolaire, notamment le nombre d'épreuves ministérielles.



2 UN CONTEXTE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

2.1 L'importance de la littératie et la numératie

La littératie et la numératie (ou les compétences en lecture, en écriture et en calcul) demeurent les assises sur lesquelles peuvent s'ériger les divers types de compétences disciplinaires ou de haut niveau. Elles sont d'ailleurs essentielles à l'apprentissage et au développement des compétences numériques¹.

PISTES D'ACTION

- Assurer un développement optimal des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul.
- Assurer une entrée réussie dans le monde de la lecture et maintenir les compétences langagières tout au long de la vie.

- Accroître la préoccupation pour le français dans la formation des jeunes et des adultes.
- Valoriser et promouvoir la qualité de la langue française et le plaisir de lire.
- Intervenir rapidement auprès des adultes ayant de faibles compétences en lecture, en écriture et en calcul.

2.2 L'univers des compétences du 21^e siècle et la place grandissante du numérique

L'atteinte du plein potentiel de l'élève doit être comprise aussi en fonction d'un vaste univers de compétences qui représentent autant de possibilités et d'avenues pour que celui-ci se réalise et réussisse. Sa maîtrise de l'univers numérique rendra sa liberté de choix d'autant plus grande qu'il pourra développer ses compétences dans divers domaines.

PISTES D'ACTION

- Accroître l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages et dans le développement de leurs compétences tout au long de leur vie.
- Mieux intégrer les compétences du 21^e siècle dans les programmes d'études.
- Élargir les programmes d'enseignement intensif de l'anglais en sixième année du primaire.
- Offrir un milieu scolaire stimulant et innovant qui intègre de façon optimale les technologies et les ressources éducatives numériques.
- Rendre accessibles à tous les élèves les outils et les ressources technologiques nécessaires à leur réussite.
- Introduire la littératie numérique et l'acquisition de compétences de base en programmation dans les programmes scolaires.

2.3 Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures

Assurer une préparation adéquate au marché du travail ou aux études supérieures, rendre possible la réussite de tous les élèves et faciliter leur intégration sociale et professionnelle sont plus que jamais des objectifs incontournables.

¹ OCDE, *Literacy, Numeracy and Problem Solving in Technology-Rich Environments: Framework for the OECD Survey of Adult Skills*, 2012.





PISTES D'ACTION

- Valoriser davantage la formation professionnelle auprès des jeunes.
- Développer l'approche entrepreneuriale dans les programmes scolaires.
- Rendre obligatoire le cours d'éducation financière au dernier cycle du secondaire.
- Faciliter le passage des élèves entre les différents ordres d'enseignement.
- Accroître la mobilité des élèves en formation professionnelle vers les régions.
- Instaurer un parrainage d'entreprise garantissant un emploi lors de la réussite de la formation.
- Accélérer le développement, la révision et l'actualisation des programmes de la formation professionnelle.

2.4 Une école inclusive, forte de sa diversité

L'école doit à la fois contribuer à l'intégration linguistique, scolaire et sociale des élèves et promouvoir une culture d'accueil pour tous en valorisant l'apport de chacun.

PISTES D'ACTION

- Mieux préparer les élèves à vivre ensemble dans une société pluraliste et reconnaître l'apport de la diversité à l'essor de la société québécoise.
- Renforcer et diversifier les services et les interventions auprès des nouveaux arrivants.
- Développer des interventions ciblées auprès des élèves immigrants les plus vulnérables, notamment les réfugiés.
- Favoriser les échanges interculturels et les rencontres entre les élèves de diverses cultures.

3 DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES MOBILISÉS AUTOUR DE LA RÉUSSITE

3.1 L'engagement parental

L'engagement des parents, tout au long du cheminement scolaire de leur enfant, est un déterminant majeur de la réussite. La relation et la collaboration des parents avec le personnel enseignant et l'école doivent être bien établies et bénéfiques à l'élève.

PISTES D'ACTION

- Assurer une collaboration plus efficace entre les services de garde éducatifs à l'enfance, l'école et les parents.
- Valoriser davantage le rôle des parents comme premiers éducateurs de leur enfant.
- Maintenir et renforcer l'engagement des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant.

3.2 L'appui des partenaires et de la communauté

La valorisation sociale de l'éducation est indispensable pour que les interventions des différents acteurs soient convergentes et porteuses d'effets structurants à court et à long termes.

PISTES D'ACTION

- Mettre l'éducation au premier rang des priorités de la société québécoise.
- Renforcer l'engagement et la mobilisation de tous les partenaires de l'école.
- Mieux définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs à l'égard de la réussite éducative.
- Responsabiliser davantage les entreprises dans le parcours des élèves en formation professionnelle et dans le développement des compétences de base en lecture et en écriture de leurs employés.

La version complète du document de consultation est disponible à l'adresse suivante : education.gouv.qc.ca.